



Mardi 5 septembre

Communiqué de presse

**A partir du mercredi 6 septembre 2017,
la sirène d'alerte de la Société BRENNTAG à Saint-Herblain
sonnera chaque premier mercredi du mois à 12h**

La sirène d'alerte de la société BRENNTAG, implantée dans la zone industrielle de Saint-Herblain, sera testée pour la première fois le mercredi 6 septembre 2017 à 12h00, puis chaque premier mercredi de chaque mois dans le cadre de la procédure des essais mensuels.

Les populations entendront désormais le signal national d'alerte diffusé dans le périmètre des communes de Saint-Herblain, Nantes, Bouguenais et Indre le premier mercredi du mois à 12h. S'agissant d'essais, aucune consigne particulière ne doit être suivie.

Cet équipement s'intègre dans le dispositif d'alerte prévu par le plan particulier d'intervention (PPI) en cours d'approbation. La société BRENNTAG est, en effet, classée SEVESO seuil haut au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Pour rappel, l'ensemble des sirènes d'alerte se déclenchent tous les premiers mercredis de chaque mois à 12h. Objectif : vérifier le bon fonctionnement de ces équipements d'alerte, utilisés en cas de crise majeure technologique ou naturelle.

Plus d'information sur les sirènes de sécurité civile :

- www.loire-atlantique.gouv.fr :

Rubriques - Politiques publiques/Sécurité et protection des populations/Sécurité Civile/Les mesures d'alerte et d'information de la population/Les sirènes de sécurité civile.

- www.interieur.gouv.fr

Rubriques - le ministère, sécurité civile, nos missions, l'alerte et l'information des populations.

Contact presse

**Préfecture de la région Pays de la Loire,
Préfecture de la Loire-Atlantique**

Service régional de la communication interministérielle (SRCI) - 02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.gouv.fr

@Prefet44